

## CHARTRE EPS

- ✓ Les cours d'EPS commencent dès la sonnerie, les élèves doivent se ranger, dans le calme, aux emplacements prévus (devant le gymnase ou les vestiaires extérieurs).
- ✓ Un élève en retard, ou qui revient après une absence doit montrer son billet signé par la Vie Scolaire pour entrer en cours.
- ✓ Une tenue sportive (survêtement, basket) est exigée. Les chaussures doivent être lacées et adaptées à la pratique sportive (chaussures à semelles plates interdites, type converse...). Les cheveux doivent être attachés.
- ✓ Les élèves doivent apporter leur carnet de liaison, un stylo à chaque cours et éventuellement une bouteille d'eau.
- ✓ Les chewing-gums, les casquettes, téléphones portables et MP3 sont interdits en cours et dans les vestiaires. Dans tous les cas, chaque élève est responsable de ses affaires.
- ✓ Les enseignants se permettront de rentrer dans les vestiaires en cas de problèmes (retard, chahut, bagarre, incidents.)
- ✓ Seules les inaptitudes médicales sont un motif valable de non pratique. Pour une inaptitude ponctuelle et exceptionnelle, les parents doivent en faire la demande écrite en utilisant le carnet de liaison. De plus tout élève dispensé participera activement au cours d'EPS et accomplira différentes tâches (arbitrage, chronométrage, installation du matériel .....
- ✓ La participation au cross est obligatoire.
- ✓ Pour un bon fonctionnement, le respect des autres, des lieux et du matériel est impératif.

**En cas de non respect de ces règles, l'enseignant d'EPS appliquera une sanction adaptée selon l'élève et la faute commise.  
Au 3ème oubli de tenue, l'élève sera sanctionné par une retenue.**

Signature des parents

Signature de l'élève

## CHARTRE EPS

- ✓ Les cours d'EPS commencent dès la sonnerie, les élèves doivent se ranger, dans le calme, aux emplacements prévus (devant le gymnase ou les vestiaires extérieurs).
- ✓ Un élève en retard, ou qui revient après une absence doit montrer son billet signé par la Vie Scolaire pour entrer en cours.
- ✓ Une tenue sportive (survêtement, basket) est exigée. Les chaussures doivent être lacées et adaptées à la pratique sportive (chaussures à semelles plates interdites, type converse...). Les cheveux doivent être attachés.
- ✓ Les élèves doivent apporter leur carnet de liaison, un stylo à chaque cours et éventuellement une bouteille d'eau.
- ✓ Les chewing-gums, les casquettes, téléphones portables et MP3 sont interdits en cours et dans les vestiaires. Dans tous les cas, chaque élève est responsable de ses affaires.
- ✓ Les enseignants se permettront de rentrer dans les vestiaires en cas de problèmes (retard, chahut, bagarre, incidents.)
- ✓ Seules les inaptitudes médicales sont un motif valable de non pratique. Pour une inaptitude ponctuelle et exceptionnelle, les parents doivent en faire la demande écrite en utilisant le carnet de liaison. De plus tout élève dispensé participera activement au cours d'EPS et accomplira différentes tâches (arbitrage, chronométrage, installation du matériel .....
- ✓ La participation au cross est obligatoire.
- ✓ Pour un bon fonctionnement, le respect des autres, des lieux et du matériel est impératif.

**En cas de non respect de ces règles, l'enseignant d'EPS appliquera une sanction adaptée selon l'élève et la faute commise.  
Au 3ème oubli de tenue, l'élève sera sanctionné par une retenue.**

Signature des parents

Signature de l'élève

## CHARTRE EPS

- ✓ Les cours d'EPS commencent dès la sonnerie, les élèves doivent se ranger, dans le calme, aux emplacements prévus (devant le gymnase ou les vestiaires extérieurs).
- ✓ Un élève en retard, ou qui revient après une absence doit montrer son billet signé par la Vie Scolaire pour entrer en cours.
- ✓ Une tenue sportive (survêtement, basket) est exigée. Les chaussures doivent être lacées et adaptées à la pratique sportive (chaussures à semelles plates interdites, type converse...). Les cheveux doivent être attachés.
- ✓ Les élèves doivent apporter leur carnet de liaison, un stylo à chaque cours et éventuellement une bouteille d'eau.
- ✓ Les chewing-gums, les casquettes, téléphones portables et MP3 sont interdits en cours et dans les vestiaires. Dans tous les cas, chaque élève est responsable de ses affaires.
- ✓ Les enseignants se permettront de rentrer dans les vestiaires en cas de problèmes (retard, chahut, bagarre, incidents.)
- ✓ Seules les inaptitudes médicales sont un motif valable de non pratique. Pour une inaptitude ponctuelle et exceptionnelle, les parents doivent en faire la demande écrite en utilisant le carnet de liaison. De plus tout élève dispensé participera activement au cours d'EPS et accomplira différentes tâches (arbitrage, chronométrage, installation du matériel .....
- ✓ La participation au cross est obligatoire.
- ✓ Pour un bon fonctionnement, le respect des autres, des lieux et du matériel est impératif.

**En cas de non respect de ces règles, l'enseignant d'EPS appliquera une sanction adaptée selon l'élève et la faute commise.  
Au 3ème oubli de tenue, l'élève sera sanctionné par une retenue.**

Signature des parents

Signature de l'élève